



# Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,  
le mercredi 27 février 2019, à 18 h 00, en séance publique.

*Affiché le 21 février 2019*

## ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

- 0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2019 ;
  - 1/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : compte administratif 2018 (annexes 1 et 1-1);
  - 2 / Budget à autonomie financière Gendarmerie : compte de gestion 2018 (annexe 2) ;
  - 3/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : affectation du résultat ;
  - 4 / Budget à autonomie financière Gendarmerie : budget prévisionnel 2019 (annexes 3 et 3-1) ;
  - 5 / Budget annexe lotissement des Guignards : compte administratif 2018 (annexes 4 et 4-1) ;
  - 6 / Budget annexe lotissement des Guignards : compte de gestion 2018 (annexe 5) ;
  - 7 / Budget annexe lotissement des Guignards : affectation du résultat ;
  - 8 / Budget annexe lotissement des Guignards : budget prévisionnel 2019 (annexes 6 et 6-1) ;
  - 9/ Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone Aquitania ;
  - 10/ Cession de terrain communal situé à Plein soleil - Prix de vente (annexe 8) ;
  - 11/ Convention avec l'Etablissement public foncier de Nouvelle Aquitaine (annexe 7)
  - 12/ demande deux subventions au SDEEG - Eclairage public zone des guignards ;
- Questions diverses .

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER